



MERCREDIS septembre et octobre 2025

Madame, Monsieur,

L'Accueil de Loisirs de la commune de Sainte Féréole accueille les enfants les mercredis de 9h00 à 17h00. Une garderie gratuite pour les enfants fréquentant l'ALSH est disponible de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

Pour inscrire vos enfants, vous devez déposer le dossier 2025/2026 complet au centre de loisirs accompagnée de la fiche de réservation. Pour les enfants possédant déjà un dossier pour l'année scolaire 2025/2026, la réservation ci-jointe suffit.

Comme pour les vacances scolaires vous pouvez choisir d'inscrire vos enfants en journée complète, demi-journée matin ou après-midi ou demi-journée repas matin ou après-midi.

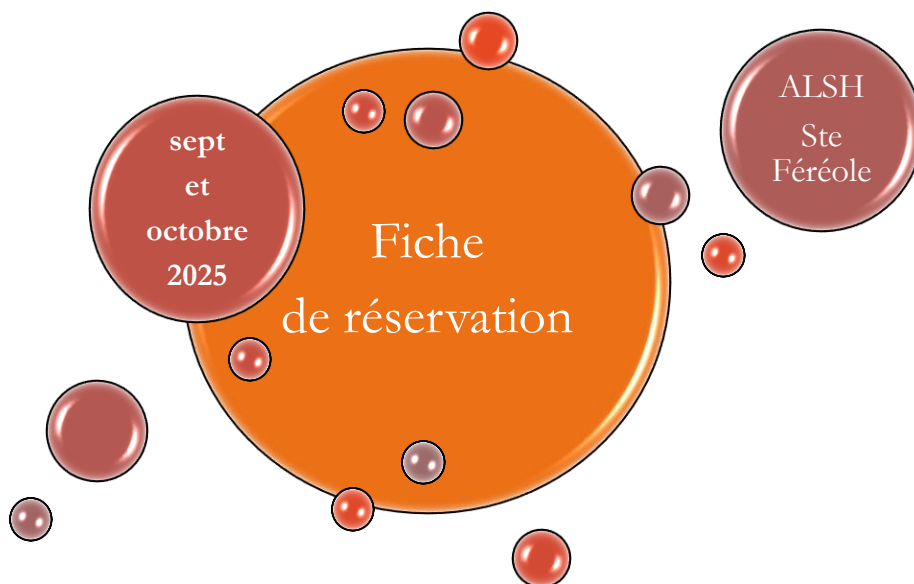
Désormais, les familles résidant à Sainte Féréole ont un délai privilégié pour réserver les places à l'ALSH. Les familles hors territoire ne pourront inscrire leurs enfants qu'à partir du 18 août 2025 pour cette période des mercredis.

Seules les réservations remises en mains propres ou envoyées par email seront prises en compte afin de garantir leur date de réception. Les dépôts dans la boîte aux lettres ne sont plus acceptés. Sans inscription, votre enfant peut se voir refuser l'accès à l'Accueil de Loisirs.

Si votre enfant est absent alors qu'il a été inscrit, la réservation vous sera facturée sauf en cas de présentation d'un certificat médical.

Je reste disponible pour tout renseignement complémentaire,

Cordialement,
Audrey Boudy
Directrice Jeunesse



Nom, prénom et année de naissance de l'enfant :

Nom, prénom et année de naissance de l'enfant :

Cocher la ou (les) case(s) correspondant à la présence de votre enfant

Mercredis de septembre et octobre 2025 :

DATE	MATIN	REPAS	APRES-MIDI
03.09.2025			
10.09.2025			
17.09.2025			
24.09.2025			
01.10.2025			
08.10.2025			
15.10.2025			

Date et signature des parents :